

Élections 2018 des membres du  
Conseil national de l'enseignement supérieur et  
de la recherche artistiques et culturels  
(Cneserac)

Scrutin n° 9 : étudiants des écoles de cinéma et d'audiovisuel

Bulletin de vote

Candidate titulaire	Candidat suppléant
<p><b>Sarah KERE</b> 1<sup>re</sup> année Production audiovisuelle Ina SUP</p>	<p><b>Vénitien AUDRAS</b> 1<sup>re</sup> année Production audiovisuelle Ina SUP</p>



## Élections 2018 des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels (Cneserac)

### Scrutin n° 9 : étudiants des écoles de cinéma et d'audiovisuel

#### Profession de foi

Candidate titulaire	Candidat suppléant
<b>Sarah KERE</b> Ina SUP	<b>Vénitien AUDRAS</b> Ina SUP

Actuellement en Master de Production à l'Institut national de l'audiovisuel (Ina SUP), j'aspire à faire du cinéma mon projet professionnel.

J'ai débuté mon parcours par une mise à niveau en cinéma audiovisuel, puis une licence en études cinématographiques. Le cinéma est depuis longtemps une passion, c'est en effet dès le collège que m'est venue l'envie de m'orienter vers ce secteur artistique. Si je tends aujourd'hui vers la production c'est parce que j'ai à cœur d'accompagner des artistes dans le processus créatif, et ce depuis l'idée, la conception, jusqu'à la fabrication et la diffusion de l'oeuvre. J'aime lire des projets, les discuter, les défendre, les faire évoluer, mais surtout, les voir se réaliser.

La production me permet aussi de soutenir les talents français qui se retrouvent malheureusement bien souvent étouffés par les grandes productions américaines. Je crois en notre patrimoine et en notre potentiel créatif, et aspire ainsi à lui faire voir le jour.

La démocratisation de l'art, qu'il soit cinématographique, plastique, pictural, architectural, ou musical, est aujourd'hui devenue une nécessité. Les français doivent être sensibilisés à la création d'autrui, mais aussi être incités à eux-mêmes créer, et ce dès leur plus jeune âge.

Le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche artistiques et culturels me semble ainsi être une opportunité de dialogues et d'échanges qui fera le lien entre les divers secteurs culturels. Cette initiative se présente comme une ouverture, qui rassemble et non qui divise, comme une instance de fusion, où les échanges seront nourris par la singularité de chaque structure d'enseignement culturel représentée. C'est en cela que le CNESERAC m'apparaît comme une démarche privilégiée, où c'est par le débat et la mixité des écoles représentées, qu'ensemble nous parviendrons à développer nos actions et notre pédagogie de manière optimale.

En me présentant au CNESERAC, je m'engage à défendre des valeurs éducatives et artistiques dans l'intérêt des étudiants, car j'estime que l'enseignement supérieur des disciplines culturelles a besoin d'être perpétuellement repensé. J'ai vocation à toujours interroger notre système et nos institutions culturelles pour mieux les améliorer et les redéfinir.

Faire partie du CNESERAC serait donc l'opportunité de participer à une mission d'intérêt générale en œuvrant au service de l'enseignement supérieur des arts et de la culture. Ce serait l'occasion de répondre à des problématiques structurelles, en renouvelant ainsi les perspectives et objectifs des différents acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche relevant du ministère de la Culture.

Sarah KERE